

# LA VILLE DE GENTILLY RECRUTE

## Responsable de la régie bâtiment H/F

Grade : Technicien

Le 30 mars 2021

**Missions :** Sous l'autorité du Directeur PBFA, le responsable de la régie bâtiment encadre la régie travaux bâtiment et assure l'ensemble des fonctions rattachées à l'entretien des bâtiments communaux, la gestion des fluides, les installations de chauffage et le suivi des installations techniques liés au fonctionnement des bâtiments.

### Activités principales :

#### • Entretien des bâtiments :

- Gérer et coordonner les travaux de la régie travaux : préparer les petites interventions, contrôler et valider le service fait
- Effectuer les petits travaux modificatifs en relation avec les ingénieurs de la direction
- S'assurer de la conformité et de la sécurité des équipements
- Suivre l'entretien de l'installation technique liée au fonctionnement des bâtiments
- Diagnostiquer l'importance des interventions pour le recours ou non à une entreprise spécialisée
- Contrôler les travaux effectués en régie
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de maintenance préventif et curatif des bâtiments
- Mettre en œuvre les procédures d'intervention : section 4 (Amiante)...
- Gérer les contrats secondaires de maintenance des chauffages

#### • Gestion administrative, budgétaire et ressources humaines :

- Encadrer les équipes d'intervention bâtiment et polyvalents
- Mettre en œuvre et vérifier les procédures d'hygiène et de sécurité
- Elaborer le budget de la régie
- Participer à l'élaboration des marchés liés aux régies bâtiment
- Etablir les plannings des interventions en régie
- Suivre l'activité de la régie bâtiment (tableau de bord, reporting....)
- Elaborer des bilans d'actions annuels

### A savoir sur le poste :

- Disponibilité supplémentaire demandée lors des manifestations, évènements et cérémonies
- Astreintes technique avec intervention : 1 semaine par mois
- Port obligatoire des E.P.I (casque, chaussures, gants, gilet...)
- En l'absence du responsable du garage : encadrement ponctuel des équipes de la régie garage

### Profil du candidat :

- Etre titulaire du grade de technicien ou d'un diplôme permettant l'accès aux concours externes
- Connaissance des techniques de constructions et de maintenance de bâtiments communaux exigée
- Capacité à lire les plans de bâtiments exigée
- Capacité à rédiger a des rapports techniques exigée
- Connaissance des normes sanitaires et hygiène du secteur d'activité
- Connaissance de la réglementation sécurité incendie appréciée
- Maitrise de l'outil informatique : Word, Excel, Outlook
- Permis B

